Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 53 (1980)

Heft: 5

Rubrik: Renseignements techniques et commerciaux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Renseignements techniques et commerciaux

«Numéro 2» avec une part de marché en constante augmentation

Les Ascenseurs Gendre Otis SA, Fribourg, fêtent cette année le 10e anniversaire de leur fusion. En effet, c'est en 1970 que la fabrique d'ascenseurs Gendre SA rejoint Otis Elevator, la plus importante fabrique d'ascenseurs du monde. La société ainsi fondée, Ascenseurs Gendre Otis SA, dont le siège social est à Fribourg, recouvre toute la Suisse par ses huit agences. Elle concentre son activité dans la vente, le montage et l'entretien d'ascenseurs et d'escaliers roulants. Malgré la forte récession du bâtiment, elle renforce chaque année sa position sur le marché. Elle occupe aujourd'hui 200 employés et réalise plus de 25 millions de chiffre d'affaires. Ainsi, très rapidement, Gendre Otis est devenue en Suisse le «numéro 2» des constructeurs d'ascenseurs.

Selon les affirmations mêmes de son président, M. Pierre Gendre, le secteur «Rénovation» prend aujourd'hui une place très grande dans l'activité de la compagnie. Gendre Otis suit attentivement les tendances du marché et il est certain que ces rénovations, c'est-à-dire la modernisation d'anciens ascenseurs de même que l'installation d'ascenseurs dans des immeubles existants, vont prendre une place de plus en plus importante sur ce marché. Gendre Otis ne doit pas simplement son succès à une large gamme de produits et à une technique d'avant-garde orientée de plus en plus vers l'électronique, mais ce sont surtout ses méthodes de montage exceptionnelles qui lui valent la faveur de ses clients; la cabine, par exemple, est introduite tout entière dans la trémie, diminuant par là sensiblement les coûteux travaux de maçonnerie.
Gendre Otis appartient au groupe américain United Technologies qui a atteint en 1978 un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards de dollars et dont les actions sont cotées dans les bourses suisses.

Un nouveau développement des panneaux de particules destinés à la construction

Le collage phénolique a pour les panneaux de particules, par rapport aux liants urée-formol (UF) et mélamine/urée-formol (MUF), le très net avantage d'exclure tout risque d'hydrolyse sous l'action combinée de la chaleur et de l'humidité (donc garantie de durabilité supérieure!) et tout dégagement perceptible de formaldéhyde (pas d'odeur!). Ces deux raisons ont justifié son adoption dans de très nombreuses applications en construction, malgré un coût plus élevé que celui des deux autres liants. En Allemagne, le collage phénolique fut même seul autorisé durant de longues années pour certaines solutions constructives.
La résine phénolique a toutefois le handicap d'une teneur en alcali relativement élevée, laquelle entraîne pour les panneaux liés avec elle deux inconvénients: d'une part, le risque d'efflorescences alcalines (taches sur revêtements inappropriés), d'autre part, une hygroscopicité accentuée. Cette dernière propriété accentue la variabilité dimensionnelle du matériau lors de changements dans l'atmosphère ambiante.
La maison Bois Homogène SA, à Saint-Maurice, qui fut la première à introduire voici treize ans un panneau de particules phénolique sur le marché suisse, annonce aujourd'hui un nouveau développement de son matériau: l'HOMOGEN ISO-PH * V 100.
Grâce au remplacement du liant phénolique par un ISOcyanate en couche médiane desdits panneaux et au maintien d'une résine PHénolique — mais pauvre en alcali — uniquement en couches superficielles, la supériorité évoquée ci-dessus de ce type de panneaux sur les panneaux UF et MUF a pu être pleinement conservée, alors que ses handicaps ont été pratiquement éliminés. Fait à relever, ce progrès, attesté par l'agrégation de ce matériau par toutes les législations étrangères, est réalisé sans qu'une plus-value soit demandée à la clientèle.
Ainsi, les limites précédemment définies dans les applications des panneaux de particules en construction — particulièrement sensibles dans le choix des revêtements — se trouvent une nouvelle fois élargies.

Bois Homogène SA, 1980 Saint-Maurice

KUGLOMIX 3080 Un appareil de haut de gamme

Avec son mélangeur bain-douche Kuglomix No 3080, Kugler complète une gamme qui va des modèles pour évier, pour lavabo et pour bidet, au mélangeur mural et au mélangeur pour douche.

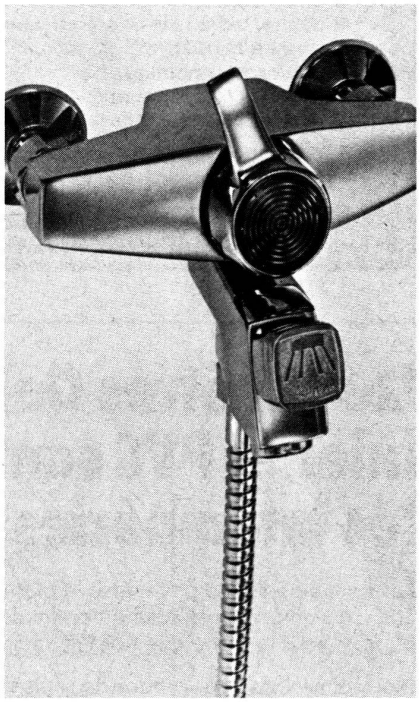

Il est l'aboutissement logique de la longue expérience de Kugler dans le domaine de la robinetterie mécanique.
La sobriété de ses lignes, son design très actuel, permettent de l'intégrer dans n'importe quelle salle de bains.
Avec le Kuglomix No 3080, la température de l'eau et son débit se règlent d'une seule main. D'un seul geste.
Il est équipé d'un inverseur bain-douche automatique et selon les modèles, de raccords d'arrêt. Son mécanisme interchangeable est protégé des impuretés de l'eau par des filtres facilement accessibles. D'où simplification extrême de l'entretien.
Suivant les désirs des clients, le support de la douche peut être monté directement sur le mélangeur, ou fixé au mur, en modèle simple ou à rotule.
Si vous voulez en savoir plus, demandez la documentation Kuglomix de Kugler.

La mise hors service de citernes à mazout enterrées. Une solution de remise en état

Lorsque les autorités cantonales compétentes décrètent la mise hors service d'une citerne à mazout enterrée, par exemple pour cause de corrosion avancée ou de perforation, le propriétaire ou la gérance se trouve confronté à un sérieux problème.
Que faire dans ce cas? Déterrer la citerne et en remettre une nouvelle? Supprimer définitivement cette citerne et créer un local adéquat à l'intérieur de l'immeuble, pour autant qu'un espace suffisant soit disponible? Passer au chauffage électrique ou à gaz?
Telles sont les questions qui peuvent se poser. Théoriquement toutes ces variantes sont envisageables et méritent d'être étudiées dans le détail.
Déterrer une citerne implique l'engagement d'un engin de terrassement lourd. L'accès sur le lieu de travail n'est pas toujours possible ou alors peut provoquer d'importants dégâts aux alentours, détruisant les gazons, arbres, haies et autres aménagements extérieurs. Le creusage lui-même présente souvent de grandes difficultés et peut provoquer d'importantes destructions, notamment si la citerne se trouve sous une dalle en béton, une route, un trottoir, etc. Dans ce cas, le prix de la fouille et la remise en état ultérieure est très élevé.
Supprimer définitivement la citerne enterrée n'est en général guère rentable car il faudrait alors créer un local de citerne au sous-sol de l'immeuble, pour autant qu'un espace suffisant soit disponible, ou supprimer un ou des garages, d'où la perte d'un revenu locatif. L'électricité ou le gaz peut en certaines circonstances prendre la relève du mazout, mais là encore, il y a lieu de prendre en considération le facteur économique, celui-ci dépendant en grande partie du degré d'isolation thermique de l'immeuble et des possibilités de raccordement des SI.
Il existe pourtant une solution durable et réaliste, c'est la construction d'une nouvelle citerne à l'intérieur de l'ancienne. C'est la possibilité offerte par la maison Procoque SA à Lausanne qui applique le système Protekta T 12.
Ce procédé consiste en la construction d'une citerne neuve en polyester armé de fibres de verre (RSF) à l'intérieur de l'ancienne citerne, en utilisant cette dernière en tant que moule. Ce moule (ancienne citerne) fait office de coffrage perdu et ne conserve plus aucune fonction statique.
La nouvelle citerne en RSF est une structure autoportante, dont l'épaisseur varie entre 10,6 mm et 21,9 mm, selon l'importance de la citerne. Il ne s'agit donc pas d'une réparation de l'ancienne citerne mais bien d'une nouvelle construction.
Le système Protekta T 12 a été homologué par l'Office fédéral pour la protection de l'environnement et peut s'appliquer dans les zones de protection A, B et C.
En résumé, les avantages de ce procédé sont:

- nouvelle citerne en RSF insensible à l'acidité du sol, à la corrosion, aux courants vagabonds — pas de travaux de terrassement, donc aucune destruction ou modification de l'environnement — état de dégradation de l'ancienne citerne sans importance — travaux exécutés par des spécialistes et contrôle final par un inspecteur cantonal du contrôle des citernes.

Le procédé Protekta T12 apporte donc une solution moderne et durable pour toute citerne en acier enterrée déclarée hors service.

Economie de combustible

5 à 20% Comment? Pourquoi?

- Pour le bon fonctionnement d'un brûleur, il est nécessaire qu'une arrivée d'air frais soit faite dans la chaufferie, et le phénomène du tirage des cheminées est bien connu.
- Donc, dans la chaudière de chauffage (petite ou grande), un flux d'air frais s'écoule en permanence par l'entrée d'air du brûleur, vers la cheminée toujours ouverte. De ce fait, une partie de la chaleur accumulée dans la chaudière est évacuée par la cheminée sans être utilisée.
- Il est donc recommandé dans ce cas, de monter un brûleur à mazout ou à gaz, équipé d'un CLAPET D'AIR AUTOMATIQUE, qui ferme l'entrée d'air dans la chaudière, entre les périodes de fonctionnement (coupure du tirage).
- Cela permet d'éliminer, dans une large mesure, les pertes de chaleur antiéconomiques, dues à un courant d'air inutile pendant l'arrêt du brûleur. La chaudière demeure plus longtemps chaude et le brûleur ne s'enclenche plus qu'à de longs intervalles.
- Dans votre intérêt, sans supplément de prix, exigez un brûleur SIX MADUN avec clapet dair.

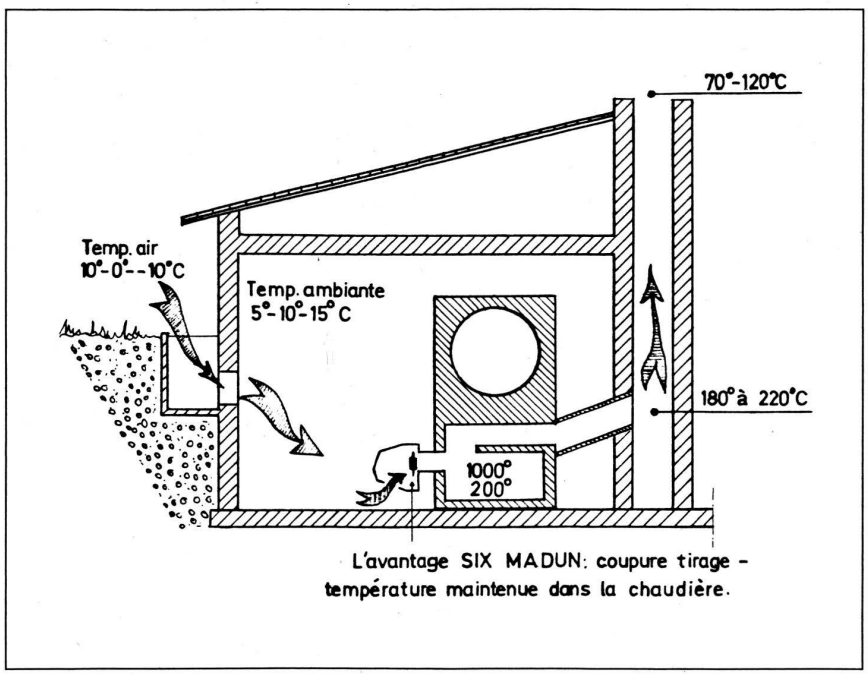

Bureau Suisse romande:
Daniel Bertholet
Route de l'Etraz 58
1260 *Nyon*
Tél. (022) 61 92 47

Fabrique:
SIX MADUN
R. Schmidlin SA
4450 *Sissach* BL
Tél. (061) 98 48 91

L'eau : une forme d'énergie

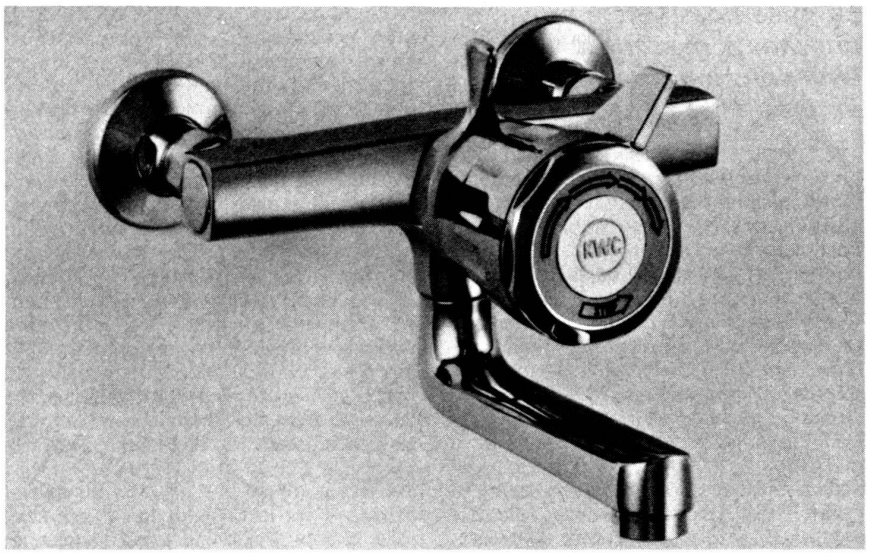

(Enfin une robinetterie sanitaire qui traque le gaspillage.)
Dans les lavabos et douches publics, fortement fréquentés, la consommation d'eau est énorme. L'eau implique de l'énergie, et l'énergie est coûteuse. Il est curieux de constater que les personnes qui, chez elles, ne gaspillent pas l'eau ont trop souvent tendance à le faire dans les lieux publics, agissant selon le principe : «Puisque c'est l'Etat qui paie, pourquoi se priver ?» C'est, bien sûr, une erreur ! La facture pour le gaspillage d'énergie sera présentée tôt ou tard à chacun d'entre nous.
Les bâtiments publics modernes tels que piscines ouvertes, écoles, hôtels, etc. sont aujourd'hui équipés de robinetterie sanitaire à commande. C'est dans ce secteur qu'une innovation a été introduite. La fabrique suisse de robinetterie KWC (Karrer, Weber & Cie SA, à Unterkulm) vient de mettre au point une robinetterie à mécanisme d'arrêt automatique. Le mitigeur NEOSTOP, comme on l'appelle, coupe automatiquement l'eau au bout d'un certain temps. Le temps d'ouverture se règle en usine, au choix de l'utilisateur, à des valeurs comprises entre un quart et deux minutes et demie. On peut également limiter le débit et la température maximale de l'eau. Toutes ces fonctions programmées font partie intégrante du mitigeur NEOSTOP. Donc, plus besoin de cellules photoélectriques, de mécanismes de déclenchement, de commandes par le pied noyées dans le sol ou dans le mur, etc. Le nouveau mitigeur se monte comme un élément de robinetterie normal, c'est-à-dire sans mesures particulières sur le plan du génie civil. Soit, en plus de l'économie d'énergie considérable, une forte compression des frais de construction de nouveaux immeubles et de rénovation des anciens bâtiments.